

District de Maine et Loire de Football

Liste des clubs de District pouvant obtenir, sur leur demande écrite, un ou deux joueurs supplémentaires suivant le cas, titulaires d'une licence frappée du cachet «Mutation» dans les équipes de Ligue ou de District de leur choix définies pour toute la saison avant le début des compétitions (application des dispositions de l'article 45 du statut de l'Arbitrage).

Cette mesure est valable pour toute la saison 2017 – 2018.

1 muté supplémentaire

Bauné Val Baugeois ES
Brissac Aubance ES
Champocé USSCA
Denée Loire Louet ES
La Cornuaille AS
Le Louroux Béconnais AS
St Florent FC OLE
St Germain Val Moine FC
St Lézin AS Mauges
St Martin Aviré Louvaines
St Melaine s/ Aubance OS

2 mutés supplémentaires

Situation au 1^{er} juin 2017